



Le 1er avril 2020

À TOUS LES MEMBRES DE L'ACRC :

Message des administrateurs du Plan de santé et de bien-être social de l'ACRC

Au nom des administrateurs du Régime de santé et de bien-être social de l'ACRC, je suis heureux d'annoncer que les fiduciaires ont approuvé un investissement de près d'un million de dollars pour assister nos membres pendant le ralentissement de l'activité dans l'industrie de la construction en raison de l'urgence de santé publique du Coronavirus. Ces changements ont été coordonnés avec notre administrateur des avantages sociaux, Coughlin.

Réductions de primes subventionnées par le Régime

Subvention active des membres

Les membres actifs verront leur prime mensuelle réduite de 100 \$ pour les mois d'avril et de mai 2020, passant de 315 \$ à 215 \$ par mois.

Subvention des membres autonomes :

Les montants d'autopaiement peuvent également être ajustés en fonction de l'utilisation prévue du régime pour :

- 130 \$ pour le versement complet - une économie d'environ 90 \$ par mois (à partir de 221,56 \$), qui s'ajoute à la subvention de 25 % déjà inscrite dans le taux d'autopaiement
- 110 \$ pour le versement sans soins dentaires - une économie d'environ 50 \$ par mois (à partir de 159,35 \$), qui s'ajoute à la subvention de 25 % déjà inscrite dans le taux d'autopaiement
- 100 \$ pour les retraités, soit une économie d'environ 45 \$ par mois (à partir de 145,29 \$), ce qui s'ajoute à la subvention de 25 % déjà inscrite au taux d'autopaiement. Pour les retraités dont leur versement est automatiquement déduit de leur compte bancaire, le montant de l'autopaiement sera rajusté pour les mois d'avril et de mai.

Les membres qui paient eux-mêmes leurs primes de prestations devront payer le montant réduit pour les deux mois. Toutefois, si un membre dispose de fonds suffisants dans son compte d'épargne santé (HSA), la prime réduite sera automatiquement remboursée au



membre par Coughlin. Bien que le compte HSA ne puisse normalement pas être utilisé pour payer les primes, à cette occasion, nous permettrons aux primes d'être traitées comme une dépense remboursable.

Outils de santé mentale pour les membres de l'ACRC qui ne participent pas au Plan de santé et de bien-être social

Les membres de l'ACRC qui ne participent pas au Régime de santé et de bien-être social (environ 3 500), auront un accès limité au counseling par l'entremise du People Connect, un service de santé mentale en ligne ainsi que du Programme d'aide aux familles des membres. Vous trouverez de l'information sur ces programmes sur notre site Web dans le cadre des prestations de santé et de bien-être social (consultez les sections Homewood Bulletins et People Connect).

Dans le cadre de People Connect, cela donnera droit aux membres et à chacun des membres de leur famille à une première séance d'évaluation et de counseling en ligne gratuite (jusqu'à une heure) et à l'accès aux ressources en ligne, avec la possibilité d'acheter des services supplémentaires, si nécessaire. Il n'y a aucun coût direct requis pour utiliser le Programme d'aide à la famille des membres.

Nous nous rendons compte que bon nombre d'entre vous ont déjà eu accès aux prestations d'assurance-emploi et à certains des programmes de secours additionnels offerts par les gouvernements fédéral et provincial. La réduction temporaire des primes de santé et d'aide sociale et l'élargissement de l'accès au counseling sont pour vous aider, vous et vos familles, à vous adapter pendant cette période difficile. Il est important que nous nous concentrons tous sur la santé de nos familles, de nos collègues et de nos voisins, et que nous prenions les précautions nécessaires pour aider les autorités sanitaires à faire face à cette urgence sans précédent. Merci d'avoir fait votre part.

Solidaire,



Debbie Romero
Secrétaire-trésorière administrative et
le conseil d'administration du Plan de santé et de bien-être social de l'ACRC